

LES CATASTROPHES

LA CÉRÉMONIE SYNDICALE À LA MÉMOIRE DES MINEURS DE SUDBURY

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au nom des Canadiens et des Canadiennes qui travaillent dans le secteur minier.

Comme vous vous en souviendrez, un tremblement de terre d'une force de 3.5 à l'échelle Richter a tué, le 20 juin dernier, quatre hommes dans le puits n° 5 de la mine Falconbridge, à Sudbury. La section 598, de Sudbury, du Mine, Mill and Smelter Workers Union tiendra, le 20 juin, un service spécial à la mémoire de ces mineurs et de tous ceux qui ont connu le même sort.

Le compositeur-interprète de musique Country, Janet Moore, présentera sa nouvelle chanson intitulée «The Rugged Miner» à l'occasion d'une conférence de presse, mercredi matin, dans cet édifice. J'exhorte les membres de la tribune de la presse à appuyer cette noble cause en présentant les inquiétudes du syndicat à leurs concitoyens.

Chacun sait que les mineurs exercent un métier dangereux en raison de la nature de leur travail. Grâce aux efforts du syndicat et de Janet Moore, nous penserons à ces personnes qui travaillent à des milliers de pieds sous terre.

Nous penserons également aux femmes et aux enfants qui ont perdu leur époux et leur père dans les entrailles de la terre sous laquelle ils travaillent.

Nous devons également rendre hommage aux mineurs qui ont péri à la suite d'une maladie du travail. Leur fin a été moins brutale, mais elle n'en est pas moins tragique.

Le 20 juin sera une journée de souvenir pour tous les Canadiens. C'est également une journée de célébrations en l'honneur des personnes qui travaillent dans des conditions dangereuses, pour le bien de tous.

* * *

LES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

COMMÉMORATION DE LA FIN DE L'HOLOCAUSTE

M. le Président: Je crois que la Chambre est prête à observer une minute de silence pour commémorer la fin de l'holocauste et la fermeture des camps de concentration. La Chambre veut-elle bien se joindre à moi pour observer une minute de silence?

[*Note du rédacteur: Les députés debout observent une minute de silence.*]

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'IMPORTATION DE VÉHICULES FABRIQUÉS À L'ÉTRANGER—LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE DE L'ONTARIO

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Jeudi dernier, alors qu'il se trouvait à Toronto en compagnie du premier ministre du Canada, le premier ministre de l'Ontario, M. Frank Miller, a fait une déclaration que je trouve inquiétante. Il a déclaré qu'il demanderait à l'assemblée législative de l'Ontario d'adopter une résolution «indiquant notre intention de conserver les quotas» sur les automobiles étrangères.

Vu que le premier ministre de l'Ontario a discuté avec le premier ministre du Canada et connaît probablement les intentions du gouvernement dans ce domaine, comment peut-on expliquer qu'il estime nécessaire de faire adopter une résolution par l'assemblée législative de l'Ontario pour bien faire comprendre au gouvernement fédéral qu'il importe de maintenir les quotas sur les importations d'automobiles japonaises?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je puis tout d'abord assurer au très honorable chef de l'opposition que M. Miller est très coupable de parler en son propre nom.

Des voix: Oh, oh!

M. Blackburn (Brant): C'est discutable.

M. Stevens: En ce qui a trait au gouvernement du Canada, je peux dire que nous avons pris exactement les mesures réclamées par M. Miller.

Comme je l'ai déjà expliqué à la Chambre, nous avons dit aux Japonais qu'ils ne devraient pas, selon nous, accroître le nombre de voitures importées au Canada tant que nous ne serons pas parvenus à trouver une solution acceptable. Cela signifie qu'ils devraient conserver environ 18 p. 100 du marché canadien. Nous avons défendu ce point de vue à Tokyo, la semaine dernière, et j'aurai une discussion avec nos négociateurs quand ils reviendront au Canada dans le courant de la semaine.

LES NÉGOCIATIONS AVEC LES JAPONAIS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le ministre sait sûrement comment ses négociateurs se sont tirés d'affaire au Japon, en admettant qu'ils s'en soient tirés. Le ministre a-t-il conclu un accord qui correspondrait, dans les grandes lignes, à ce qu'il vient de dire? S'il existe un accord qui ne répond pas à cette condition, est-il exact que le gouvernement ne le rendra public qu'après jeudi, pour ne pas indisposer les électeurs de l'Ontario? Le ministre veut-il bien nous dire s'il a déjà conclu un accord avec les Japonais et nous expliquer, le cas échéant, en quoi il consiste?